

Les chantiers jeunes

« Découvrir, apprendre et faire vivre la solidarité »



La Ville de Grenoble a créé un nouveau dispositif, les **Chantiers Jeunes**, pour permettre à des jeunes de 16 à 20 ans de vivre une expérience forte en matière de citoyenneté, tout en leur permettant de bénéficier d'une indemnité qui pourra leur permettre de gagner en autonomie (accès aux vacances, aux loisirs, apport pour le permis de conduire...).

Ce dispositif remplacera dès cette année les traditionnels jobs d'été (une semaine de chantier peinture en équipe). Il s'appuie sur le dispositif d'état VV « Argent de Poche ».

Concrètement, les Chantiers Jeunes seront ouverts cet été pour 80 jeunes de 16 à 20 ans et se dérouleront du 08 juillet au 02 août. 16 équipes de cinq jeunes, encadrée chacune par un encadrant pédagogique, s'investiront dans un parcours de solidarité de 2 semaines à raison de 3,5 heures par jour. Les missions seront très variées : participation à l'entretien des sentiers de randonnée, conduite d'un temps d'animation au sein d'une résidence autonomie pour personnes âgées, accompagnement de randonnées en Joelette avec des personnes atteintes de handicap, distribution alimentaire, travaux d'entretien au sein de jardins partagés, animation de jeux dans la rue, promenade et soins des animaux, participation à des animations sportives avec des personnes en situation de précarité...

De nombreux partenaires associatifs et institutionnels sont impliqués dans le dispositif et ont décidé d'ouvrir leurs portes pour former les citoyens solidaires de demain : Emmaüs, Banque Alimentaire, Croix-Rouge, Mas

de Brié et Angonnes, Handi cap Evasion 38, Régie de Quartier Villeneuve, Le fournil, SPA du Dauphiné, le Barathym, le Patio Solidaire, le CCAS de Grenoble, la Métro, la ville de Grenoble, Association Loisirs Pluriel, Le Transfo...

Ces chantiers seront l'occasion pour les jeunes de développer nombre de compétences qui leur seront sans nul doute utile dans la suite de leur parcours. Les objectifs pédagogiques du dispositif sont les suivants :

- Développer la prise de conscience des jeunes et leur capacité à agir pour la société, découvrir des terrains d'engagement
- Développer les questions d'autonomie, de responsabilité, de prise d'initiative et d'adaptation
- Développer des compétences techniques et s'initier à différentes méthodes de travail
- Développer des relations interpersonnelles de qualité (avec les usagers, les coéquipiers, les référents éducatifs)

En échange de leurs services, les jeunes recevront une indemnité de 210 euros.

Pour participer à ces chantiers jeunes, 3 étapes :

1. Dossier de candidature à retirer à l'une des **3 réunions d'information** qui seront organisées à la mairie (salle 2) :

- le jeudi 16 mai à 18h
- le mercredi 22 mai à 18h
- le mercredi 29 Mai à 16h30.

2. Dépôt d'un dossier de candidature avant le 7 juin. Le dossier devra être déposé à l'accueil du bâtiment jeunesse – Le Transfo, 1 rue Victor Lastella –

3. En fonction du nombre de candidatures, un tirage au sort sera effectué si nécessaire la semaine du 11 au 14 juin.

4. Signature d'un contrat d'engagement entre le jeune et la collectivité entre le 17 et le 28 juin

A noter : Les jeunes qui ont participé au dispositif job d'été et/ ou bénéficié du dispositif coup de pouce BAFA ne peuvent pas postuler aux chantiers jeunes